livreshebdo.fr

Nosoli lance un appel d'offres pour la cession de Decitre et la Générale Librest - Livres Hebdo

Par Élisabeth Segard

3–4 minutes

Dans le cadre de son redressement judiciaire, ouvert le 1er juin, le groupe Nosoli lance un appel d'offres en vue de la cession de plusieurs de ses activités. Annoncée ce 5 octobre, la procédure concerne les sociétés Decitre et Decitre Interactive, ainsi que la Générale Librest. Le groupe, propriétaire du Furet du Nord, entend ainsi concentrer ses moyens sur son enseigne historique et son réseau de librairies.

L'appel d'offres, mené en concertation avec les administrateurs judiciaires, porte pour Decitre et Decitre Interactive sur les activités de vente aux professionnels et sur le réseau de cinq librairies Decitre encore en activité, à Annecy, Chambéry, Écully, Levallois-Perret et Lyon Part-Dieu. Il concerne également la Générale Librest, spécialisée dans la vente de livres et de services aux professionnels.

Lire aussi : Le groupe Nosoli engage une procédure de redressement judiciaire

Cette annonce intervient alors que Nosoli poursuit la période d'observation de son redressement judiciaire, prolongée jusqu'à

fin novembre lors d'une audience au tribunal de commerce de Lille, le 1er septembre. Après plusieurs années de résultats déficitaires, le groupe avait annoncé en mai l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, invoquant notamment la dégradation du marché des biens culturels et le poids de ses coûts fixes.

En 2025, Decitre avait enregistré une perte de 2,9 millions d'euros, après 1,5 million d'euros en 2024. L'ensemble du groupe Nosoli avait, lui, affiché un résultat net négatif de 4,45 millions d'euros en 2025, pour un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 158 millions d'euros.

Un recentrage sur le Furet du Nord

Depuis le début de la procédure, le groupe a déjà engagé une importante réduction de son réseau. Fin juin, Nosoli avait annoncé la fermeture de 11 librairies, dont sept Furet du Nord et quatre Decitre, entraînant jusqu'à 163 suppressions de postes. Plusieurs de ces fermetures sont intervenues au cours de l'été, notamment à Grenoble, Saint-Étienne, Bellecour et Confluence à Lyon. À l'issue de cette restructuration, cinq librairies Decitre devaient rester en activité, à Annecy, Chambéry, Écully, Bron et Villefranche-sur-Saône.

Le groupe avait également entrepris de réorganiser les activités de la Générale Librest, rachetée en 2023. La plateforme, historiquement implantée à Ivry-sur-Seine, a mis fin cet été à ses activités de distribution pour le compte d'éditeurs et à son activité de comptoir destinée aux librairies indépendantes. Les activités liées aux collectivités et aux marchés publics, ainsi que la plateforme de e-commerce et le portail Lalibrairie.com, avaient en revanche été maintenues.

La cession annoncée ce lundi marque donc une nouvelle étape dans la restructuration de Nosoli. « *Cette décision, prise dans un contexte de marché des biens culturels toujours fortement fragilisé, doit permettre au groupe Nosoli de concentrer ses moyens sur le Furet du Nord et son réseau de librairies* », indique le groupe dans son communiqué.